

PRIX DE SAINT-CLOUD

5ème(P/ 3406), Classe 4 — 11/06/2023 15h20, LA MARTINIQUE

PLAT, 1.100 meters, Corde à GAUCHE, Terrain BON LEGER (2,8)
(3.400, 1.360, 1.020, 680, 340)

ARRIVEE OFFICIELLE: 13 Engagés. 4 Forfaits. 9 Partants Définitifs.
Temps du 1er : 1. 3.86 (Redk : 0.58. 5)

HANDICAP CATEG DIVISE

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Réf. -030

Décisions des commissaires

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. Les commissaires ont autorisé la jument AIR CHIEF AMOUR à être montée en piste, son entraîneur ne ayant fait la demande dans les délais fixés. Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur la chute du jockey Kylian CAKIN qui montait le hongre DAVICHOP à 400 mètres du poteau. Après visionnage du film et audition du jockey Kylian CAKIN, les Commissaires ont considéré que la chute était due à un déséquilibre du jockey celui-ci n'ayant été gêné par aucun concurrent et n'ayant gêné aucun concurrent. A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu le jockey Stephane LADJADJ en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 150 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de la cravache (première infraction : 5 sollicitations). A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu l'entraîneur Angela THIBAUT en ses explications, lui ont indiqué que la jument MEVALIK sera interdite de courir pour une durée de 8 jours (1ère fois), suite à son refus de s'élancer de sa stalle de départ. La jument AIR CHIEF AMOUR a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place Cheval	N° Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs Propriétaire	Entraîneur	Jockey	Poids	Gain prop.	Prim. elev.	Suppl.	Equipement(s)	Écurie.	Éleveurs
1	SALSA TIM <u>H.PS. 4 A.</u>	Par: KINGSALSA et 04 MISS STREAM (TREMPOLINO)	(Corde:06)  found or type unknown	MME ANGELA THIBAUT	MME A. THIBAUT	STEPHANE LADJADJ	60 kg (59,5kg)	3.400	1.757	670	NNN	D. TIMMERS
2	AIR CHIEF AMOUR F.PS. 6 A.	Par: AIR CHIEF 01 MARSHAL et QUE JE T'AIME (DR FONG)	1/4 (Corde:01)  found or type unknown	YOHAN MARIE	Y. MARIE	FRANCK TORRALBA	62,5kg (62 kg)	1.360	575	251	ONN	JM. PLASSAN
3	CHOP LE RETOUR <u>H.PS. 4 A.</u>	Par: CAPTAIN CHOP 05 et MA VICTORYAN (KHELEYF)	3/4 (Corde:09)  found or type unknown	FRANCOIS BORDERIEUX	F. BORDERIEUX	JEAN- BAPTISTE VIGIE	59,5kg (59 kg)	1.020	527	201	ONL	A. CHOPARD
4	KAKAUDOU RISK F.PS. 4 A.	Par: BANYAN TREE 08 et LA CASILINA (EVEN TOP)	1.L (Corde:08)  found or type unknown	HUGUES JEAN LOUIS	H. JEAN LOUIS	GABRIEL BON	57,5kg (57 kg)	680	351	134	NNL	H. JEAN LOUIS
5	SHIPMATE <u>H.PS.11 A.</u>	Par: SILVER FROST 07 et NAPATA (SINGSPIEL)	T (Corde:05)  found or type unknown	RAPHAEL NICOLSON	R. SAINTE ROSE	ANTHONY BERNARD	58 kg (57,5kg)	340	143	62	NNL	EARL LA FERME D'AUGE
6	FRY F.PS. 6 A.	Par: ZOFFANY et 09 FLOATING AWAY (GONE WEST)	14L (Corde:04)  found or type unknown	DIDIER FRANCISQUE	D. FRANCISQUE	WESLEY CAVE	56,5kg (56 kg)				NNL	R. NG
7	BUDDY CHOP <u>H.PS. 6 A.</u>	Par: VALE OF YORK 06 et BAKEA CHOPE (DEPORTIVO)	4.L (Corde:07)  found or type unknown	BERNARD MOUTOUSSAMY	MME L. DUPELIN LALUNG	MME LUANA DUPELIN LALUNG	56,5kg (57,5kg)				NNN	A. CHOPARD

Place Cheval	N° Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Jockey	Poids	Gain Prim. prop.	Prim. elev.	Suppl. Equipement(s)	Écurie.	Éleveurs
RP	<u>MEVALIK</u> <u>F.P.S. 5 A.</u>	Par: TRIPLE 03 THREAT et COUSINE (SLICKLY) (Corde:03)		MME ANGELA THIBAUT	MME A. THIBAUT	MME SARAH AKARI- SOUDANE	59 kg (60 kg)			NNN		G. DUCA
TB	<u>DAVICHOP</u> <u>H.P.S. 5 A.</u>	Par: AMADEUS 02 WOLF et CHOPE HISTORY (SOAVE) (Corde:02)		found or type unknown MME ANGELA THIBAUT	MME A. THIBAUT	KYLIAN CAKIN	62 kg (61,5kg)			ONN		A. CHOPARD